



PANAFRICAIN DES ETUDES DE MARCHES

POLITIQUE DE PROTECTION DES LANCEURS D'ALERTE



Gbessia Kondebougni, Matoto



+224 620 451 485



cabinet.pem@gmail.com



www.pemsarl.com

Politique de Protection des Lanceurs d' Alerte	2
Objectifs de la Politique :	2
1. Fournir un cadre sécurisé :	2
2. Renforcer la transparence :	2
3. Assurer la mise en conformité	2
Principes Clés de la Politique :	2
• Confidentialité absolue :	2
• Protection contre les représailles :	2
• Accessibilité :	2
• Traitement impartial :	2
Étapes du Traitement des Signalements :	3
1. Réception du signalement :	3
2. Évaluation initiale :	3
3. Enquête approfondie :	3
4. Actions correctives :	3
Impact pour PEM SARL :	3
1. Climat de confiance :	3
2. Réduction des risques :	3
3. Promotion d'une gouvernance éthique :	3

Politique de Protection des Lanceurs d'Alerte

La **Politique de Protection des Lanceurs d'Alerte** de PEM SARL illustre l'engagement de l'entreprise à promouvoir une culture de transparence, d'intégrité et de responsabilité. Ce document clé établit un cadre clair et sécurisé permettant à tout collaborateur ou partie prenante de signaler des actes inappropriés, des comportements contraires à l'éthique ou des infractions, tout en garantissant leur protection contre toute forme de représailles.

Objectifs de la Politique :

1. **Fournir un cadre sécurisé** : Assurer aux lanceurs d'alerte un environnement sûr pour qu'ils puissent exprimer leurs préoccupations ou signaler des irrégularités sans crainte pour leur sécurité ou leur statut professionnel.
2. **Renforcer la transparence** : Encourager la divulgation d'actes inappropriés en favorisant un dialogue clair et constructif au sein de l'organisation.
3. **Assurer la mise en conformité** : Favoriser le respect des lois, des directives internes et des normes éthiques, en détectant et en traitant efficacement les violations potentielles.

Principes Clés de la Politique :

- **Confidentialité absolue** : Les signalements sont traités de manière confidentielle, limitant l'accès aux informations uniquement aux parties responsables de leur gestion.
- **Protection contre les représailles** : Les lanceurs d'alerte bénéficient d'une protection contre toute forme de discrimination, de harcèlement ou de sanction liée à leur signalement.
- **Accessibilité** : Mise en place de mécanismes simples et clairs pour permettre à tous de signaler un problème, comme une hotline dédiée, une boîte de réception sécurisée, ou des plateformes numériques confidentielles.
- **Traitement impartial** : Chaque signalement est analysé de manière juste et équitable, conformément aux procédures établies, garantissant que chaque cas est traité avec rigueur et objectivité.

Étapes du Traitement des Signalements :

1. **Réception du signalement** : Toute alerte est enregistrée à travers les canaux prévus par la politique, respectant la confidentialité et le cadre établi.
2. **Évaluation initiale** : Une analyse préliminaire est effectuée pour vérifier la pertinence et la crédibilité des informations transmises.
3. **Enquête approfondie** : En cas de vérifications concordantes, une enquête est lancée pour analyser les faits rapportés de manière approfondie et trouver des solutions adaptées.
4. **Actions correctives** : Lorsque des pratiques inadéquates sont confirmées, des mesures correctives ou disciplinaires sont mises en place afin de corriger les défaillances identifiées.

Impact pour PEM SARL :

1. **Climat de confiance** : Cette politique renforce la confiance des collaborateurs en l'éthique de l'entreprise en les assurant que leurs préoccupations sont écoutées et prises en charge de manière proactive.
2. **Réduction des risques** : En favorisant l'identification précoce des comportements non conformes, elle protège l'entreprise contre les risques juridiques, financiers ou réputationnels.
3. **Promotion d'une gouvernance éthique** : La politique ancre fermement les valeurs d'intégrité et de respect au cœur des opérations quotidiennes de PEM SARL, contribuant ainsi à l'amélioration continue de ses pratiques.

L'adoption de la **Politique de Protection des Lanceurs d'Alerte** confirme le rôle de PEM SARL comme entreprise responsable, soucieuse de la protection de ses collaborateurs et du respect des normes éthiques et juridiques. En assurant un environnement où chaque voix peut s'exprimer sans crainte, l'entreprise s'aligne sur les standards les plus élevés de gouvernance exemplaire et durable.

Le Directeur Général :

